



Affilié à la SCC - Agréé par le Ministère de l'Agriculture - Reconnu d'utilité publique

ORLEANS

PASSAGE DE DEGRES - Dimanche 20 Septembre 2009

Arrivée des chiens / Contrôle vétérinaire : 7h45 - Début des jugements : 8h30

Lieu : Base de Loisirs - Ile Charlemagne

Responsable : Marie-Thérèse RIVIERRE - Tél. : 02.37.47.41.66 - E-mail : r.mt.rivierre@orange.fr

Juge : Daniel FROUIN - Plongeurs : Rémy CLEMENT - Dominique PAPIN

Ce document est à renvoyer à : Marie-France FARON - 7 rue des Opalines 45140 St Jean de la Ruelle

DEMANDE D'ENGAGEMENT

RACE : TERRE-NEUVE LANDSEER AUTRE : Mâle Femelle

Nom du chien :

Identification : L.O.F. : Date de Naissance :

N° de Carnet de Travail : N° de Licence :

Nom du père :

Nom de la mère :

Producteur : Propriétaire :

Adresse :

Code Postal : Localité : Tél. :

Section ou Club d'entraînement :

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

1 ^{er} DEGRE	21 € 50
2 ^{ème} DEGRE	21 € 50
3 ^{ème} DEGRE	21 € 50
SELECTIFS	21 € 50

« Je m'engage à respecter les règles applicables à ces épreuves ainsi que celles du C.F.C.T.N.L. et de la S.C.C. »

Ne seront prises en compte que les demandes complètes accompagnées :

D'un chèque réglant l'engagement à l'ordre du CFCTNL et du certificat de vaccination antirabique

Fait à Le

Signature du propriétaire :

Signature et tampon du responsable de Club ou de Section :

CARNET DE TRAVAIL et LICENCE OBLIGATOIRES

CLÔTURE IMPERATIVE DES INSCRIPTIONS LE : 7 septembre 2009

EPREUVES du TAN : EAU



Participera aux épreuves du TAN



Ne participera pas aux épreuves du TAN

Les livrets du TAN sont à demander à : Annick RAOUL au 02.96.21.90.97

Nom du chien :

Identification :

N° de Carnet de Travail : N° de Licence :

Propriétaire :

Inscription MASTER		
○	A	5 €
○	B	5 €
○	C	5 €
○	D	5 €

ATTENTION : Présentation obligatoire du Carnet de Travail pour le passage des Masters Isolés.

~ ~ ~ ~ ~

REGLEMENT 2009

Introduction

Ouvert à tous les Terre-Neuve et Landseer du Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer sur présentation du carnet de travail le jour du concours (pour vérification dernier degré obtenu). Harnais Obligatoire

Objectif recherché

-Amener un plus grand nombre de participants sur nos manifestations de passage de Degrés officiels.
- Valoriser le Travail à l'Eau en présentant à la Nationale d'Elevage les chiens qui concourent aux MASTERS, et d'y récompenser le meilleur mâle, la meilleure femelle et le meilleur espoir (Chiens nés dans le courant de l'année 2008 ou 2009).
- Marquer le maximum de points sur une année, en tenant compte de la progression de son chien.

Organisation générale

Le Classement des MASTERS est établi sur une année civile, en prenant le cumul des trois meilleurs pointages des MASTERS A, B, C et D de chaque.

A chaque manifestation, les résultats seront transmis au secrétariat de la Commission Travail à l'Eau, en même temps que les résultats des passages de degrés (sur feuilles prévues à cet effet - se rapprocher du secrétariat de la Commission Travail à l'Eau du CFCTNL). La Commission aura la charge du suivi des classements, avec la possibilité de diffuser les résultats dans la revue.

En fin de saison, transmettre votre livret MASTER au secrétariat de la Commission Travail à l'Eau, afin que le classement final soit validé, présenté et récompensé lors de la Nationale d'Elevage qui suit l'année des MASTERS (N+1)

Organisation pratique

- 15 mn environs par MASTERS.
 - le Jury sera composé de 3 personnes qui seront nommées avant de démarrer la manifestation. Les personnes composant le Jury pourront participer aux Masters
 - Si le site le permet, les Masters pourront être réalisés en même temps que les Degrés.
 - Certains exercices pourront être enchaînés par tous les chiens, après tirage au sort.
 - Quatre exercices par MASTER, dont un au sol (commun à tous les Masters).
 - Un seul essai par exercice.
 - 25 points par exercice : **le zéro n'est pas éliminatoire.**
 - Les plongeurs officiant lors du passage de degrés seront autorisés à concourir aux

MASTERS.

Tarif d'inscription

Le tarif est identique à tous les MASTERS, soit: 5 €

Composition de chaque MASTER

- Un exercice au sol commun à tous les MASTERS
 - Un exercice un peu plus complexe que le niveau du degré du chien
 - Un exercice préparant au degré supérieur du chien
 - Un exercice identique avec des distances différentes.

Admission

Le chien concourra au MASTER équivalent au moins à son niveau de degrés **mais Jamais en dessous de son niveau.** Cependant, il pourra accéder aux Masters supérieurs.

Présentation des Exercices

(Ces exercices pourront être modifiés par la Commission Travail à l'Eau en fin de saison)

1) *Travail au sol commun à tous les MASTERS (avec souplesse du Jury pour le MASTER A et B).

Exercice à réaliser sans laisse

Pour le Master A et B, les concurrents ont la possibilité de laisser la laisse autour du cou ou sur le dos du chien sans pénalité.

Le maître présente son chien au Jury, et met son chien en position « couché » « Pas bougé ». Il s'éloigne de son chien (5 m) et à distance, commande le « Assis », « debout » et le maître revient vers son chien.

Tous deux effectuent une marche sur 10 m. Le chien à l'arrêt, position assise, doit prendre l'objet que lui tend son maître (objet personnel accepté : journal, panier, manchon)

Marche sur 10 m avec l'objet dans la gueule auprès de son maître. Ce dernier fait stopper son chien et ordonne de lâcher prise. Le chien toujours à l'arrêt, reste à l'endroit où il est.

Le maître s'éloigne de 15 m. Ce dernier rappelle son chien et à mi-parcours le STOP (blocage debout) Le maître rappelle son chien qui se replace à main gauche de son maître.

MASTER A

(Le chien part de la berge pour tous les exercices)

1) Travail au sol*

2) Manchon à l'insu : 25 m. Le chien aura 3 minutes (avec tolérance du jugé) pour découvrir le manchon

3) Plongeur animé : 30 m.

(Attention => le chien qui n'a pas ses 12 mois devra simplement se diriger vers le plongeur, prendre le manchon qui lui sera présenté et revenir à la berge sans avoir à tracter le plongeur)

4) Apport de bouée à un plongeur : 15 m.

(Avec ou sans bout, au choix du maître)
(Attention ! le chien qui n'a pas 12 mois le jour du Master devra simplement se diriger vers le plongeur sans avoir à le tracter pour le retour)

MASTER B

(Accessible à partir de 12 mois)

1) Travail au sol*

2) Départ Bateau : A 20 m du bateau, un plongeur tombe de sa planche à voile. Sur ordre du conducteur le chien part aussitôt vers le plongeur qui simule l'affolement et ramène le plongeur au bateau (en ignorant la planche)

3) Rapport d'un planchiste sur sa planche : Berge à 30 mètres

4) Apport de bouée départ berge : à 20m (avec ou sans bout, au choix du maître)

MASTER C

(Accessible à partir de 12 mois)

1) Travail au sol*

2) A 20 mètres : rapport d'un plongeur inanimé qui tombe de sa planche

3) Rapport Planche à la dérive : 30 m.

4) Apport de bouée : à 30 m. (départ berge)

MASTER D

(Accessible à partir de 12 mois)

1) Travail au sol*

2) Plongeur inanimé derrière planche : 20 m. (départ berge)

3) Rapport plongeur et planche : à 30 m. de la berge (15m. entre les deux)

4) Plongeur et bateau : à 30 m. de la berge, avec une distance de 15 m. l'un de l'autre.

5) Apport de bouée au plongeur, et le chien doit ensuite apporter le plongeur au bateau. Le chien fait un départ de berge.

**Planche à voile non grée
acceptée pour tous les masters.**